

Article

« Le mythe de l'ergatif en inuktitut »

Ronald Lowe

Cahier de linguistique, n° 10, 1980, p. 159-173.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/800089ar>

DOI: 10.7202/800089ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

LE MYTHE DE L'ERGATIF EN INUKTITUT

1. L'idée de cet article¹ nous est venue à la suite de la parution dans les numéros 1 et 2 (1977) de la revue *Etudes Inuit*, publiée par le Département d'anthropologie de l'Université Laval, de deux analyses consécutives portant sur les constructions ergative et antipassive en inuktitut.

La première analyse, celle de Kalmar, et la seconde, celle de Klokeid et Arima, fondent le gros de leur argumentation sur l'existence indubitable de fonctions telles que celles de sujet, objet direct, verbe transitif, et, par conséquent, sur la distinction obligée des catégories nominale et verbale.

Bien que Klokeid et Arima (1977, p. 87) proclament que "The relational grammar approach clearly and explicitly delineates the identities and differences" (between languages), nous mettons en doute la valeur réelle de cette approche quant aux faits de l'inuktitut. Leur discussion de l'inuktitut en termes de "initial and final subject", "initial and final object", active and antipassive clauses", "ergative case", "verb agreement", etc. ne fait que projeter sur l'inuktitut des règles issues de l'analyse de l'anglais ou forgées par leur théorie.

1. Publié concurremment, avec la permission de l'éditeur, dans la revue *Etudes Inuit* (1978, no. 4) de l'Université Laval.

Ceci est particulièrement clair quand ils proposent d'analyser (p. 87), à la suite de Kalmar, la structure qimmiq inuup takuvaa, en :

inu	-	up	qimmiq	taku	-	va	-	a
person		ergative	dog	see		he		it
'A person sees a dog'								

Notre première remarque concerne l'ordre dans lequel ils présentent les mots de cette phrase. Qimmiq est un terme (au sens équationnel de ce mot) dans cette phrase dont il constitue le topique, et il devrait apparaître au début de l'énoncé. De fait, qimmiq forme un syntagme autonome, alors que inuup forme syntagme avec takuvaa, dont il est déterminant. Bien que l'ordre des mots soit relativement libre en inuktitut et que la suite inuup qimmiq takuvaa ne soit pas nécessairement anormale de ce point de vue, il demeure que cet ordre n'est pas l'ordre courant des constructions de ce type et pourrait éventuellement être utilisé pour créer un effet de sens particulier. Or, ce n'est pas de cet effet de sens que discutent Klokeid et Arima mais de tout autre chose. Cependant, comme ils tentent d'expliquer inuup comme le "sujet" de cette phrase, il va de soi qu'ils le présentent comme élément initial. En réalité, l'énoncé de départ sur lequel se fonde leur discussion, énoncé emprunté à Kalmar mais pris ensuite à leur compte, est un cas de mise en relief du déterminant inuup, d'où l'effet de sens possible. En choisissant un tel exemple comme base de leur argumentation, Klokeid et Arima ont l'air de quelqu'un qui, étudiant la fonction d'objet direct en français par exemple, commencerait et appuierait son analyse sur des exemples de mise en relief de l'objet direct renvoyé en début de phrase.

Un autre reproche qu'on peut adresser à l'analyse de ces auteurs est celui de prendre pour acquis l'universalité de la

relation sujet-prédicat, laquelle est de fait un a priori. Selon nous, l'inuktitut est un cas de langue où cette relation de sujet-prédicat n'existe pas.

Enfin, une autre erreur de l'analyse de Klokeid et Arima consiste en l'identification qu'ils font des fonctions de sujet et d'agent. Ces deux fonctions ne sont pas du tout du même ordre et il est faux de croire qu'il y a toujours coïncidence du sujet et de l'agent. Nous en reparlerons d'ailleurs plus loin.

Pour résumer, Klokeid et Arima présentent la phrase inup qimmiq takuvaa comme une phrase "active" avec un "sujet initial/final" inuup au "cas ergatif", suivi d'un "objet direct initial/final" qimmiq, l'"accord du verbe" étant fait avec les "sujets et objet direct finals". Nous avons l'intention de démontrer que cette interprétation des faits est fautive depuis le départ, puisqu'elle s'appuie sur des catégories inexistantes en inuktitut.

2. Il existe en inuktitut trois structures aptes à décrire une situation du type "femme voir kayak", soit :

- (1) a. arnaq qajarmik takuvuq
- b. qajaq arnaup takuvaa
- c. qajaq arnamut takujauvuq

Nous allons laisser de côté, dans un premier temps, la question du choix opéré entre ces trois structures possibles lors de l'activité discursive du sujet parlant et discuterons les caractéristiques syntaxiques de chacune des structures.

La structure (1a) est traditionnellement désignée comme "intransitive". Le choix de ce terme est certainement à déplorer et il n'a rien à voir avec ce que l'on entend sous le concept d'intransitivité en français ou en anglais, par exemple. Tout ce qu'il signifie dans l'esprit des auteurs qui l'ont utilisé, c'est

que la terminaison du "verbe" (le -vuq de takuvuq) ne renvoie qu'à un seul référent, qui est "sujet" en ce cas (il/elle). Par contre, takuvaa en (1b) est étiqueté comme "verbe transitif" parce que sa terminaison (-vaa) inclut un rapport "sujet-objet" (il le/elle le). Cependant, on dit également que les "verbes transitifs" excluent l'emploi d'un complément en -mik (l'incompatibilité de ces deux formes étant exacte) que l'on désigne par ailleurs comme un "objet direct" ou un "accusatif". On aperçoit d'emblée la confusion qu'entraîne une telle terminologie.

Quant à la structure (1c), on l'appelle "passive". L'"agent" est indiqué par le suffixe -mut (arnamut) et le "verbe" est constitué d'un "participe passif" takuyaq suivi de la "copule" -u- et terminé par -vuq, en (1a).

En considérant, en premier lieu, les deux premières structures, à savoir celle dite "intransitive" (1a) et celle dite "transitive" (1b), nous pourrions résumer les caractéristiques syntaxiques de chacune de ces structures comme suit :

En (1a) nous avons :

- a. un "sujet" non marqué : arnaq
- b. un "objet" marqué : qajaq-mik
- c. un "verbe" à la forme "intransitive" : taku-vuq

En (1b) nous avons :

- a. un "sujet" marqué : arna-up
- b. un "objet" non marqué : qajaq
- c. un "verbe" à la forme "transitive" : taku-vaa

C'est à propos de la structure (1b) que, dans l'ignorance manifeste des faits, certains linguistes ont été amenés à parler de "construction ergative" en inuktitut (Martinet 1974, Lyons 1968, Kalmar 1978, Klokeid et Arima 1978).

Le mythe de l'ergativité en inuktitut semble surgir à partir du moment où, pour expliquer les éléments syntaxiques d'une structure de type (lb) on a à l'esprit les éléments syntaxiques d'une structure de type (la). En d'autres termes, on analyse la structure (lb) en référence aux fonctions momentanées de discours de "sujet" et d'"objet" aperçues en (la). Ou encore, on substitue aux fonctions logiques de discours de "sujet" et d'"objet" les fonctions dynamiques d'"agent et de "patient", lesquelles intéressent exclusivement la réalité extra-linguistique².

2. En psychomécanique du langage, une distinction est faite entre :

- a) *la fonction dynamique*, dénotant un problème de puissance δύναμις concerne la capacité (positive ou négative) face à l'action. Ce sont essentiellement les fonctions d'agent et de patient faisant référence à l'univers extra-linguistique. Il n'y a pas de catégorie agent/patient dans la langue. Par ailleurs, l'identification qu'on fait souvent du sujet et de l'agent, d'une part, et de l'objet et du patient, d'autre part, ne tient pas toujours, nommément dans les phrases passives où le sujet n'est manifestement pas l'agent et où l'objet n'est manifestement pas le patient;
- b) *la fonction logique*, impliquant le langage (λόγος). Ce sont soit les *fonctions permanentes de langue* définissant une nature grammaticale telles que les fonctions substantivale, adjectivale et adverbiale, soit les *fonctions momentanées de discours*, liées à la construction de la phrase, telles que les fonctions de sujet, attribut et objet.

Les fonctions logiques de langue concernent donc les cas de prédicativité. Prédicativité interne pour le substantif, prédicativité externe de premier degré pour l'adjectif et de second degré pour l'adverbe. Le manque de distinction entre ces trois types de fonction a certainement gros à voir avec la création du mythe de l'ergatif.

C'est donc, de toute évidence, parce qu'ils ont cherché à voir une relation entre des phrases du type arnaq qajarmik takuvuq et qajaq arnaup takuvaa que certains, et, en particulier Kalmar, Klokeid et Arima, qui se réclament de la grammaire relationnelle, parlent d'"ergativité" et d'"antipassif" en inuktitut. S'ils étaient transformationnistes, ils arriveraient sans doute à nous montrer laquelle des deux structures est issue de l'autre, ou encore qu'elles sont dérivées d'une même troisième. Sous ce rapport d'ailleurs, la grammaire relationnelle, enfant prodigue de la grammaire transformationnelle, ne nous avance guère plus dans la compréhension des faits de l'inuktitut, les deux approches n'ayant du reste pour résultat qu'une déformation grossière de la réalité des faits observables³.

Cependant, si l'on parvient, et il est de sérieuses raisons de croire la chose possible, à rendre compte de la structure (1b) sans référence aucune à la structure (1a), c'est-à-dire sans s'acharner à vouloir voir à tout prix en (1b) un "sujet" et un "objet", on assiste alors à l'écroulement ipso facto de l'ergativité en inuktitut (et peut-être du concept même d'ergativité). Bref, il suffit d'analyser correctement les phrases du type (1b).

-
3. On ne voit pas très bien d'ailleurs pourquoi, comme le postule implicitement la grammaire transformationnelle, le sujet parlant s'ingénierait à construire d'abord mentalement une phrase pour ensuite la défaire, inverser des éléments, en enlever, en ajouter par ci par là, etc. Il nous semble que, dans cette optique, la parole devrait être beaucoup plus lente que ce qu'on la sait être et que les sujets parlant s'épuiseraient très vite à une telle dépense d'énergie psychique.

Cependant, s'il s'agit de programmer de la parole pour machines, établir des relations entre phrases offre l'avantage d'une économie de symboles.

La phrase (1b) est composée de trois éléments. Le premier, qajaq, est non marqué (cas absolu dans la terminologie de Schneider). Normalement, en inuktitut, l'élément nominal non marqué constitue le topique de la phrase, c'est-à-dire que "c'est de ça qu'on va parler". Nous avons donc en (1b) avec qajaq, le cas très ordinaire d'un élément topique qui n'a rien à voir avec un "objet direct non marqué de construction ergative". Le reste de la phrase, arnaup takuvaa, est un commentaire fait à propos de qajaq. Ce commentaire constitue, de fait, un syntagme (nominal) avec ceci de particulier que le premier constituant, arnaup est presque exclusivement utilisé dans le contexte d'un élément de type takuvaa, mais non l'inverse (on peut avoir un élément en -vaa sans qu'il soit précédé d'un élément en -up). Le seul cas n'obéissant pas à cette restriction, à notre connaissance, est celui très particulier des questions-réponses (ki-naup ? Sunaup?), cas qui ne fait pas véritablement problème ici.

Les formes en -up offrent plusieurs particularités intéressantes. Ces formes sont désignées tantôt comme cas ergatif, tantôt comme cas transitif, tantôt comme génitif, cette dernière appellation étant, semble-t-il, celle qui soit le plus près de la réalité des faits. Car, en dehors de sa prétendue valeur "ergative", la forme -up s'utilise couramment, avec les nominaux, pour indiquer le déterminant d'un autre nominal quand ce dernier est marqué par un suffixe de possession. Ces suffixes de possession ressemblent d'ailleurs étrangement, comme nous allons le faire voir plus loin, aux suffixes des "verbes transitifs". Ainsi, "le kayak de Pierre" se dit : Pita-up qaja-nga (littéralement : de Pierre son kayak). Comme autres caractéristiques particulières du suffixe -up, notons que :

1) Sur le plan phonologique, il s'agit du seul affixe de toute la langue se terminant par la consonne /p/, tous les autres

mots se terminant soit par une des trois voyennes /a/, /i/, /u/, soit par une des trois consonnes /k/, /q/, /t/. La chose est d'autant plus intéressante qu'il s'agit ici d'un élément morphologique.

2) Contrairement à plusieurs autres suffixes (-mi, -mut, -kkut, -titut, etc.), on ne peut en aucune manière ajouter d'expansion sémantique à -up. Schneider dirait qu'il ne se "verbifie" pas. Ce suffixe est donc anti-expansif, ce qui est particulier dans une langue polysynthétique.

3) Le suffixe -up n'existe pas dans la "déclinaison" des démonstratifs, ni dans celle de la forme possessive, ni dans celle des personnels. Ainsi, taanna (celui-là) ne donne pas taannaup mais une forme complètement différente : taatsuma. Uvanga ne donne pas uvangaup mais reste tel quel. Qajara (mon kayak, de qajaq + ga ne donne pas qajaraup mais qajarma.

4) Exception faite de certains cas du possessif, au duel et au pluriel, le cas génitif est indistinct du cas absolu. Ainsi, on a :

		singulier	duel	pluriel
homme :	{ abs.	inuk	inuuk	inuit
	{ gén.	inuup	inuuk	inuit
celui-là :	{ abs.	taanna	taakkuak	taakkua
	{ gén.	taassuma	taakkuak	taakkua
son kayak :	{ abs.	qajanga	qajaangik	qajangit
	{ gén.	qajangata	qajangitta	qajangitta

En résumé, chaque fois qu'on a -up, ou son équivalent dans les autres paradigmes, il sert à désigner le déterminant d'un nominal suivi d'un suffixe de possession. Ceci nous amène donc à discuter le statut de takuvaa dans (1b) dont on a fait, abusivement, un "verbe transitif".

La comparaison des formes de la "conjugaison transitive" avec celles d'un nominal suivi du possessif, offre avons-nous dit, à qui n'est pas intellectuellement aveugle, des similarités singulières. Nous allons présenter côte à côte un certain nombre de ces formes avec la traduction habituelle et inexacte qu'on en donne, artefact de traduction qui masque toute la réalité des faits. On a donc :

verbe		nom
takuvara	'je le vois'	qajara
takuvait	'tu le vois'	qajait
takuva(ng)a	'il le voit'	qajanga
takuvavut	'nous le voyons'	qajavut
takuvasi	'vous le voyez'	qajasi
takuvaat	'ils le voient'	qaja(ng)at
takuvakka	'je les vois'	qajakka
takuvatit	'tu les vois'	qajatit
takuva(ng)it	'il les voit'	qajangit
takuvavut	'nous les voyons'	qajavut
takuvasi	'vous les voyez'	qajasi
takuva(ng)it	'ils les voient'	qajangit

Le parallélisme⁴ entre, d'une part, les terminaisons d'un nominal suivi du possessif et celles du "verbe transitif" est frappant. Au vrai, tout ce qui distingue les nominaux des "verbaux"

4. J.-M. Massenet, dans son mémoire de maîtrise (1972) fait ressortir ce parallélisme. Il est toutefois malheureux que peu de linguistes s'intéressent à l'inuktitut en aient pris connaissance et tiré les conséquences nécessaires. Par ailleurs, il faut noter une analogie semblable entre le "verbe au mode causatif" et les nominaux suivis du possessif au cas "génitif" : qajarma (de mon kayak), itirama (parce que j'entre), qajarmi (de son propre kayak) itirami (parce qu'il entre) etc.

ici, c'est l'élément -va-, présent dans la série takuvara et absent dans la série qajara. Qu'est-ce au juste ce -va- ?

Ce -va-, ou plus exactement ce -vaq-, est apparenté à -jaq-, dont il partage la valeur sémantique. Il n'y a pas de différence entre le contenu sémantique de takuvara et de takujara. Ce sont plutôt les modalités circonstancielles d'utilisation qui les distinguent⁵. Takujara s'emploierait de préférence quand le possesseur n'est pas présupposé connu de l'auditeur par le locuteur et takuvara dans la situation inverse. Cette opposition entre /v/ et /j/ pour les radicaux en voyelles et /p/ et /t/ pour les radicaux en consonnes est constante en inuktitut. Ainsi, on traduit habituellement takujuq

5. On retrouve en inuktitut les alternances vuq/juq, puq/tuq, et celles, moins souvent soulignées de vaq/jaq, paq/taq. Aucune explication satisfaisante de ces alternances n'a été proposée à ce jour. Toutefois, Jean-Pierre Paillet, dans un article encore inédit, mentionne, à propos des formes en -j et -t :

"preferred in mere statements of facts or in the equivalent of relative clauses"

et, à propos des formes en -v et -p :

"used when a situation is described for the first time".

Cette manière de caractériser les alternances susdites rejoint de fait l'opposition connu/non connu. En réalité, pour parvenir à saisir correctement la valeur de ces alternances, il faudrait pouvoir réunir sous un même concept les différentes impressions particulières qu'elles semblent livrer, impressions qui paraissent parfois contradictoires, à savoir :

formes en -j et -t	formes en -v et -p
connu	non connu
information ancienne	information nouvelle
information secondaire	information essentielle
indéterminé	déterminé

Il s'agit donc d'un phénomène qu'il faut explorer. Un fait intéressant à noter, concernant ces oppositions, est que le suffixe -mik qui fonctionne un peu comme un adverbe de phrase dans nos langues, et qui réfère toujours à une information secondaire par rapport à topique-commentaire, ne s'emploie jamais avec les formes en -v et -p. On le retrouve uniquement avec les formes -j et -t.

par "celui qui voit, un voyant", ce qui dénote l'indétermination du référent, et takuvuq par "il voit", la forme verbale personnelle française indiquant une référence à un élément déterminé ou connu.

Alors si, comme Schneider le note, takujuq et takujak sont des formes "participiales"⁶, lesquelles formes sont, avons-nous ajouté, indéterminées quant au référent, les formes takuvuq et takuvaq ne seraient que la réplique "déterminée de ces participes. Takuvaa en (1b) serait analysé comme une forme participiale en référence à un élément déterminé suivi du suffixe possessif (takuvaq + (ng)a) que certains grammairiens glosent d'ailleurs par "son (possesseur déterminé) vu (élément possédé déterminé)". Dans takujara, le possesseur est déterminé (ra) mais non la chose vue. L'utilisation des formes en -up, dont on a déjà dit⁷ qu'elles réfèrent à un élément déterminé, dans le contexte des formes en -vaa, jara serait cohérente puisque -à et -rà déterminent le possesseur, ce que fait également -up.

La structure (1c) indique, par takujaq, qu'on ne présuppose pas le possesseur déterminé mais que la chose vue (qajaq) est connue (c'est le topique de la phrase). Si on veut mentionner le possesseur indéterminé, on le fait alors par la postposition -mut. Takujauvuq est un nominal, takujaq, suivi de la "copule" -u-, et terminé par le -vuq (déterminé) qui réfère à qajaq.

6. Parler de "participes" dans le cas de takujuq et takujaq n'est pas souligner d'une manière trop négative la nature de ces éléments. Le mode participe est, de toute façon, comme le dit Guillaume, un mode quasi nominal. Le participe a en effet peu à voir avec le verbe il ne partage ni le système temporel ni celui des personnes. En latin, le participe se décline comme un nom (dominus, amatus, amans). Il est d'ailleurs inexact de les appeler participes "présent" et "passé", un mot comme "voyant" étant plutôt un nominal actif, et "vu" un nominal "passif". Donc, si l'étiquette de participe est plus ou moins exacte ici, elle n'entraîne certes pas des conséquences aussi fâcheuses que celle de verbe.

7. Cf. Paillet (1976).

L'analyse de la phrase (1a) en termes de sujet, objet direct et verbe intransitif est conséquemment fautive elle aussi. Comme dans les deux autres énoncés, (1a) est constitué d'un élément topique, qui est arnaq ici, et d'un commentaire, takuvuq. Le -vuq de takuvuq, (ou plus exactement le -vu-, le -q servant à indiquer l'absence de personnel), est en quelque sorte un élément de rappel ou de reprise du topique. C'est pourquoi nous en avons fait un élément déterminé. Quant à qajarmik, il s'ajoute à la phrase (il pourrait ne pas y être) et apporte une information secondaire. Il ressemble en ceci à nos adverbes de phrase. Ce -mik sert d'ailleurs à la formation de plusieurs "adverbes" en inuktitut, tels que : sukkaikumik dans sukkaikumik nirivuq (il mange lentement), ou encore angijumik, mikijumik, (il mange beaucoup, peu) etc. La seule manière d'avoir une traduction aussi près que possible de la structure arnaq kajarmik takuvuq serait la suite peu française (ça va de soi) : une femme, vision à elle, kayak-ement.

3. Enfin, si l'on revient à la question du choix opéré par le sujet parlant entre les structures (1a), (1b) et (1c), nous dirons simplement ceci : il dépend exclusivement de la visée de discours, et de la visée phrastique qui s'ensuit, du locuteur. Quand un locuteur a envie de dire quelque chose, il a à déterminer de quoi il va parler (topique) et ce qu'il va en dire (commentaire). Dans la situation donnée en exemple, il doit choisir s'il va parler de la femme ou du kayak. S'il choisit de parler du kayak, il a le choix entre (1b) et (1c) selon le degré de détermination des éléments impliqués. Déterminé / indéterminé, connu / non connu s'interprète autant en fonction du contexte linguistique que du contexte extra-linguistique. Ainsi, des composantes de l'environnement sont par le fait même déterminées. Si un inuk parle de la couleur du ciel à un autre inuk, le second ne lui demandera pas de quel ciel il s'agit.

En conclusion, nous résumerons en disant que le suffixe -up indique en inuktitut le déterminant d'un nominal au possessif, que par conséquent takuvaa n'est pas un verbe, et que l'ergatif est un pure mythe, en ce qui concerne l'inuktitut du moins. Que la catégorie verbale n'existe pas en inuktitut, au même titre qu'en français par exemple, n'a rien d'étonnant en soi puisque la distinction des catégories nom et verbe n'est pas une distinction obligatoire. Cette indistinction du nom et du verbe d'autre part ne serait que la conséquence nécessaire d'une autre indistinction en inuktitut, celle du temps et de l'espace⁸. Ceci corroborerait un des principes fondamentaux de la théorie de Gustave Guillaume selon lequel on ne saurait trouver, là où la distinction, au niveau de la représentation, entre temps et espace n'est pas faite, la distinction, au même niveau, entre nom et verbe.

4. Puisqu'il n'existe pas d'arguments en faveur de la distinction nom/verbe en inuktitut, aborder cette langue (et d'autres) par le biais d'un cadre théorique tel que celui de la grammaire relationnelle ou de la grammaire transformationnelle (qui devient ici plutôt des camisoles de force), puisqu'il présuppose l'existence d'une telle distinction, aboutit à des invraisemblances comme celle de l'existence de l'ergativité en inuktitut. Cette manière d'étudier les choses nous ramène de fait deux siècles en arrière avec la grammaire générale du 18^{ème} siècle et ses catégories universelles.

Parmi les différentes approches théoriques (connues et non connues) du langage, la psychomécanique du langage est encore une des rares, sinon la seule, approche à être respectueuse de l'originalité de la langue étudiée. Ce sont les faits de l'inuktitut

8. Nous avons élaboré l'étude de cette question lors de la présentation d'un mémoire de maîtrise à l'Université du Québec à Montréal en 1976.

qui nous ont conduit à croire à l'existence d'un seul type de phrase, nominal, dans cette langue. En suivant, par contre, la logique des analyses de l'inuktitut auxquelles nous avons fait référence et qui postulent a priori la distinction du nom et du verbe dans cette langue, on est forcé d'admettre que les Inuit peuvent "décliner" des verbes et "conjuguer" des noms. Car, si on interprète -tuq comme un suffixe verbal, (pisut-tuq : il marche), comment expliquer qu'on l'ajoute à un nominal comme nassiq (phoque) pour obtenir nassituq traduit par "il a capturé un phoque" ? Comment expliquer que le suffixe -mik, décrit comme un suffixe nominal puisse se retrouver dans (pisuk-tuq-mik) ?

Ronald Lowe
Université Laval

BIBLIOGRAPHIE

- GUILLAUME, G. (1973), *Principes de linguistique théorique*, Presses de l'Université Laval et Klincksieck.
- GUILLAUME, G. (1945), *Architectonique du temps dans les langues classiques*, Munksgaard, Copenhague, (Réédité chez Champion avec le suivant, en un seul volume.
- GUILLAUME, G. (1970), *Temps et verbe*, Librairie Honoré Champion, Paris.
- GUILLAUME, G. (1969), *Langage et science du langage*, Nizet, Paris et Presses de l'Université Laval.
- LOWE, R. (1976), *Représentation du temps et lexigénèse en inuktitut*, Mémoire de maîtrise inédit, Université du Québec à Montréal.
- LYONS, J. (1970), *Linguistique générale*, Larousse, Paris.
- MARTINET, A. (1974), *La linguistique synchronique*, P.U.F.
- MASSENET, J.-M. (1972), *Morphologie absolue et sémantique transitive*, Mémoire de maîtrise inédit, Université d'Ottawa.
- PAILLET, J.-P. (1976), *Elementary Eskimo from a Transformational Standpoint*, (inédit).
- SCHNEIDER, L. (1972), *Inuktituurutiit, grammaire purement esquimaude*, Ministère des richesses naturelles, Direction générale du Nouveau-Québec.
- TRINEL, E. (1970), *Ati, parlez eskimo*, Presses de l'Université Saint-Paul, Ottawa.